

Communiqué de presse du 07/11/05

PLAN GRIPPE AVIAIRE

**PROTEGER LES SOIGNANTS DE PREMIERE LIGNE
UN PARTENARIAT POUVOIRS PUBLICS / URML**

En réunion à l'URML Ile-de-France le 10 novembre, le Professeur Didier HOUSSIN, a souhaité que lui soient remises les orientations préférables du plan de lutte pandémie grippale en matière d'organisation des soins de ville.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux s'est engagée dans l'écriture et la mise en œuvre d'un plan qui mobilise l'ensemble de la profession en force de défense sanitaire. Quatre groupes de travail interne à l'URML ont été constitués pour établir ces orientations en terme d'information des médecins et usagers, de formation des médecins, de distribution des moyens de protection, des conditions de maintien à domicile des malades.

L'URML refusera toutefois d'exposer les 25 000 médecins libéraux sans la signature d'un partenariat réel et respectueux des médecins et des malades impliquant les pouvoirs publics nationaux et régionaux et la représentation régionale de tous les médecins libéraux.

Piliers du plan pandémie grippale, l'URML souhaite, dans un premier temps, que l'Etat mette à la disposition des cabinets libéraux, et pas seulement des hôpitaux, le stock de prévention minimal de masques pour assurer la protection des soignants de première ligne (masques FFP2 / FFP3) et des premiers malades (masques chirurgicaux).

Les premiers résultats de la réflexion des groupes de travail seront présentés lors d'une prochaine réunion au Professeur Didier HOUSSIN.

Proposition de partenariat Pouvoirs Publics/URML

Information :

- 1/ Mettre à disposition des pouvoirs publics son système d'information électronique**
- 2/ Constituer des cellules de crise départementales qui réalisent des diagnostics départementaux des ressources disponibles en terme de formation médicale, permanence des soins, régulation des centres d'appel**
- 3/ Rassurer et informer les malades en phase pré pandémie**

Formation :

- 1/ Réaliser un programme et un plan de formation pandémie en médecine libérale**
- 2/ Mettre en œuvre les cycles de formation régionale**

Distribution de moyens de protection :

- 1/ Diffuser les moyens de protection préventifs aux médecins libéraux**
- 2/ Garantir le maintien à domicile des malades en phase pandémie :**
 - Réalisation de fiche de suivi des malades en ville**
 - Modélisation des kits de prise en charge :**
 - 1. Kit du médecin**
 - 2. Kit 1 du patient à domicile**
 - 3. Kit 2 du patient à domicile**

Union Régionale des Médecins Libéraux IDF :

Dr Bernard HUYNH, Président

Tél. : 06 61 72 29 27 - huynh@noos.fr

Alexandre GRENIER, Directeur des Etudes

Tél. : 06 60 80 37 02 - alexandre.grenier@urml-idf.org

Capital Image

Stéphanie Chevrel/Anne Bellion

45, rue de Courcelles 75008 Paris

Tél. : 01 45 63 19 00 - Fax : 01 45 63 19 20

www.capitalimage.net - infopresse@capitalimage.net

Rappel sur la grippe humaine

La grippe (*influenza* en anglais) est une maladie infectieuse endémique d'origine virale.

Elle est causée par un myxovirus à ARN à potentiel génétique très évolutif.

Cette maladie est très contagieuse par transmission inter-humaine principalement aérienne à partir de gouttelettes environnant le virus et projetées lors de la toux. Elle est responsable avant tout de lésions de l'appareil respiratoire qui, dans les formes graves, peuvent conduire à une pneumonie extensive et à une insuffisance respiratoire aiguë.

La grippe se développe sous la forme d'épidémies saisonnières traduisant l'émergence d'une nouvelle forme du virus, plus ou moins virulente et source d'une contagiosité (capacité de transmission entre êtres humains) plus ou moins grande. A intervalles irréguliers, l'épidémie de grippe prend une forme plus grave en raison d'une virulence forte et d'une contagiosité importante.

L'émergence d'un nouveau virus

L'émergence, à partir d'un virus de la grippe d'origine animale, d'un nouveau virus de la grippe à la fois très virulent et source d'une grande contagiosité peut être à l'origine d'une pandémie, c'est-à-dire d'une épidémie de grande envergure, touchant une grande partie de l'espèce humaine.

La pandémie grippale de 1918-1919 est estimée avoir causé le décès de 20 à 100 millions de personnes sur l'ensemble du globe, dont environ 250 000 en France.

Rappel sur la situation épidémiologique

En 2003, une situation épidémiologique nouvelle a été identifiée, caractérisée par l'apparition d'une épizootie (épidémie chez l'animal) de grippe aviaire, de nombreux élevages de volailles d'Asie du Sud Est étant frappés par une forme virulente d'un virus A de la grippe, d'origine animale, dont les déterminants hémagglutinine (H) et neuraminidase (N) sont H5 et N1.

Le 28 janvier 2004, ce virus s'est révélé capable de se transmettre à l'homme dans certaines conditions d'exposition.

Au 1er novembre 2005, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 122 cas humains de grippe A(H5N1) ont été identifiés, dont 62 mortels.

Tous les cas humains sont survenus en Asie du Sud-Est.

Aucun cas de transmission inter humaine efficace n'a été observé à ce jour.

Compte tenu de la transmission à l'homme d'un virus de la grippe d'un type jusqu'alors inconnu, de sa grande virulence, et du risque d'évolution du virus vers l'acquisition d'une capacité de transmission inter-humaine, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a lancé l'alerte en 2004, invitant l'ensemble des pays à se préparer à l'éventualité de survenue d'une pandémie grippale liée au virus H5N1.

La Commission européenne a fait une demande similaire.

La France dispose d'un plan gouvernemental de lutte élaboré dans la perspective d'un tel événement (<http://www.sante.gouv.fr/>).

La situation actuelle correspond au niveau 2a du plan gouvernemental actuel « pandémie grippale » (ancienne classification de l'OMS) (pas de transmission interhumaine).

Le plan comporte plusieurs phases :

Phase pré pandémie SANS transmission inter humaine:

Existence de nombreux foyers d'épizootie aviaire et de cas d'infection humaine à virus aviaire H5N1 sans transmission inter humaine efficace (situation observée depuis décembre 2003)

Phase pré pandémie AVEC transmission inter humaine limitée :

Phase intermédiaire, avec transmission interhumaine d'un nouveau virus grippal H5N1 et nombre limité de foyers de cas humains.

Phase pandémie : Extension de l'épidémie liée au nouveau virus.